

# <sup>1</sup>COMMUNE DE POUILLAT



Pouillat



Dalles

Commune située à 16 km NE de Treffort ( 26 hab en 1982, 35 hab en 1975 et 346 hab en 1790).  
Superficie de 623 ha

Altitude entre 360 m et 758 m au signal du Mont Nivigne

Graphies anciennes : Pollia - Polliacus (XIIIe XIVE siècle)

Les habitants de Pouillat s'appellent Pouillatis.

La commune occupe un petit vallon parallèle à la vallée du Suran, elle pénètre dans le département du Jura entre Montfleur à l'Est et Bourcia à l'Ouest, elle comprend un hameau Dalles.

Le nom s'est écrit autrefois Pollia et en latin Polliacus et ce n'est qu'à une époque relativement récente que l'on rencontre la forme Pouillat.

L'histoire de Pouillat remonte à l'époque gallo-romaine, car son nom même laisse supposer que le village doit son origine à une villa appartenant à un dénommé Pollus. D'ailleurs des fragments de tuiles et de poteries ont été découverts il y a quelques années dans les champs entourant l'église.

En 1191 Pouillat faisait parti de la seigneurie de Montfleur qui comprenait le château et le bourg de Montfleur, les villages de Dalles, Pouillat, Dancia, Barésia, Pont-des-Vents et St-Pierre.

Au Moyen-Age il y avait deux villages : le Petit Pouillat, et le Grand Pouillat. Le premier qui était village originel a totalement disparu vers le XVIe siècle et seule l'église est restée présente, isolée au milieu de la petite plaine qui relie Dalles au bourg de Pouillat. Ce dernier qui s'appelait le Grand Pouillat pour se distinguer du précédent semble avoir pour origine le désir des habitants de se rapprocher de la ville forte de Montfleur où se trouvait à la fois le siège de la seigneurie, le centre commercial (halles et foires) et surtout les équipements banaux qu'ils étaient contraints d'utiliser par tous les temps, en toute saison sur un chemin en dénivelé.

En 1568, accensement fait au nom du Roi par la Chambre des Comptes de Dole du droit de construire un four banal et de prendre leur usage dans les bois de la terre de Montfleur (archives départementales du Doubs)

Ainsi ce ne fut qu'en 1568 qu'ils purent disposer d'un four dans leur village sans être obligés désormais de porter cuire leur pain à Montfleur. Il fallait donner 1 pain par 20 pains cuits au seigneur qui entretenait le four.

<sup>1</sup> En 1568 on avait 20 ménages à Pouillat et 6 familles vers l'église dont les noms sont connus suite à une enquête faite pour la construction du four (Quarantal - Guyon - Mayot - Jaquet - Cameron et Richalet). Les 6 familles abandonnèrent le Petit Pouillat au 17<sup>e</sup> pour raisons d'insécurité due aux guerres.